

Carnets botaniques

Bilan en 2022 et 2023 des sous-populations corses de l'espèce rare *Ononis diffusa* Ten.

ISSN 2727-6287 - LSID 20027545-1

Références Mir@bel / Sherpa Romeo

Article n°172 - 7 janvier 2024

Carole Piazza (1) & Guilhan Paradis (2)

(1) Conservatoire botanique national de Corse, Office de l'environnement de la Corse, avenue Jean-Nicoli, F-20250 Corte ;
carole.piazza@oec.fr

(2) 7 cours Général-Leclerc, F-20000 Ajaccio ;
guilhan.paradis@orange.fr

DOI : <https://doi.org/10.34971/9RGQ-C362>



Title

The rare species Ononis diffusa Ten. in Corsica: status in 2022 and 2023

Résumé

Ononis diffusa, thérophyte héliophile printanière, est, en Corse, un taxon littoral rare mais non protégé. Il constitue des groupements pionniers, classables dans les *Malcolmietalia ramosissimae* (*Helianthemetea guttati*), exclusivement sur le sable dunaire. Un bilan stationnel, effectué en 2022 et 2023, montre qu'il n'est présent qu'à la pointe du Cap Corse (Barcaggio), sur la côte orientale (San Giuliano) et dans l'Agriate (sur les dunes de l'Ostriconi et de Ghignu-Punta Negra). La population corse est estimée à plus de 56 000 individus sur une superficie de près de 32 ha. Les plus importantes sous-populations se trouvent dans l'Agriate (50 000 individus à l'Ostriconi et 5 000 à Ghignu-Punta Negra).

Abstract

Ononis diffusa, a spring heliophilous therophyte, is, in Corsica, a rare but unprotected coastal taxon. It constitutes pioneer groups, classifiable in the *Malcolmietalia ramosissimae* (*Helianthemetea guttati*), exclusively on the dune sand. A assessment of its subpopulations, carried out in 2022 and 2023, shows that it is only present at the tip of Cap Corse (Barcaggio), on the eastern coast (San Giuliano) and in the Agriate (on the Ostriconi and Ghignu-Punta Negra dunes). The Corsican population is estimated at more than 56,000 individuals over an nearly 32 ha area. The largest subpopulations are found in Agriate (50,000 in Ostriconi and 5,000 in Ghignu-Punta Negra).



Introduction

Dans le cadre d'un projet de stratégie de conservation de la flore régionale, le Conservatoire botanique national de Corse (CBNC) a réalisé une hiérarchisation des taxons selon trois critères (Piazza *et al.*, 2021, 2022) : rareté biogéographique, rareté locale et menaces entraînant la vulnérabilité de l'habitat et/ou son artificialisation. L'application de ces critères à l'ensemble des taxons de la flore de Corse (hors taxons exotiques) a permis d'attribuer une note à chacun d'entre eux, allant de 15 pour les taxons à enjeu de conservation le plus fort à 3 pour les taxons à enjeu de conservation le plus faible. L'espèce annuelle *Ononis diffusa* (Fabaceae) a obtenu une note de vulnérabilité de 10 sur 15, ce qui la classe, selon la méthodologie retenue, dans les taxons à enjeu « fort ». Dans les étapes ultérieures de la stratégie, une action a été définie pour chaque taxon (Piazza *et al.*, 2022). Pour *O. diffusa*, un « bilan stationnel » (note 1) a été préconisé. Ce travail a été réalisé en 2022-2023. Il a eu pour objectifs de rechercher et de vérifier l'état de ses sous-populations dans les différentes localités où il a été signalé. Cet article présente les principaux résultats d'un rapport détaillé (Piazza & Paradis, 2023).

Pour rappel, *Ononis diffusa* n'est pas un taxon protégé ou soumis à réglementation. Néanmoins, il est inscrit sur la liste des espèces déterminantes de l'inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) pour la Corse. Il ne figure pas dans le tome 1 (espèces prioritaires) du Livre rouge de la flore menacée de France (Olivier *et al.*, 1995), mais il est inscrit dans la liste de travail du futur tome 2 (espèces à surveiller). En ce qui concerne les évaluations UICN, *O. diffusa* est considéré comme vulnérable (VU) dans la Liste rouge des espèces menacées en France (UICN France *et al.*, 2018 : D2, aire de moins de 20 km² ou nombre de stations inférieur ou égal à 5) et de préoccupation mineure (LC) dans la Liste rouge régionale de la flore vasculaire de Corse (Delage & Hugot, 2015).

1. Présentation d'*Ononis diffusa*

Taxonomie : *Ononis diffusa* Ten., 1815 (famille des Fabaceae Lindl., 1836).

Synonyme : *O. serrata* Forssk. subsp. *diffusa* (Ten.) Rouy ; Coulot et Rabaute (2013) donnent les dénominations de tous les synonymes, dont ceux des sous-espèces et des variétés, mais ces sous-espèces et variétés ne sont pas retenues actuellement.

Caryologie : $2n = 30$ (Arrigoni, 2010 ; Coulot & Rabaute, 2013 ; Pignatti, 2017).

1.1. Description morphologique (Arrigoni, 2010 ; Coste, 1906 ; Coulot & Rabaute, 2013 ; Fayed *et al.*, 2019 ; Jeanmonod & Gamisans, 2013 ; Pignatti, 1982, 2017 ; Tison & de Foucault, 2014 ; planches 1 à 3).

Thérophyte herbacée de 10 à 40 cm de hauteur, couchée-étalée, très pubescente-glanduleuse, non épineuse. Feuilles vertes, toutes trifoliolées (sauf juste sous et dans l'inflorescence où elles sont unifoliolées), à pétiole de 4-8 mm, à folioles elliptiques-oblongues de 12-25 × 3-7 mm, dentées en scie, les florales simples, bractéiformes ; stipules vertes glanduleuses, plus courtes que le pétiole, ovales, de 4-5 × 1,5 mm, à apex aigu, à bords denticulés, à 5 nervures saillantes, couvertes de poils glanduleux.

Inflorescence : grappe spiciforme à l'extrémité des rameaux, dense et feuillée plus ou moins allongée, comprenant 10-15 fleurs sessiles ou à pédicelle très court d'environ 1-2 mm de long.

Fleur : calice en cloche, de 6-9 mm, à poils glanduleux, à 5 sépales asymétriques à 3-5 nervures, plus longs que le tube ; corolle de 8-14 mm, dépassant le calice, à étendard rose, couvert de poils glanduleux et à ailes et carène roses ou blanchâtres.

Fruit et graines : gousse de 4,5-5,5 mm, non saillante, subglobuleuse à ovoïde, poilue-glanduleuse, à apex rostré ; graines peu nombreuses (2-4), suborbiculaires, de 1,7 × 1,5 mm, densément papilleuses, à testa noire.

Risque de confusion avec *Ononis reclinata* : il est possible que certaines mentions anciennes d'*O. diffusa* correspondent à *O. reclinata*, celui-ci pouvant vivre aussi sur les sables littoraux. Coulot et Rabaute (2013) ont précisé les différences entre ces deux taxons.



Planche 1. Aspect des formations à *Ononis diffusa*, Ostriconi, 10/05/2022 ; C. Piazza, CBNC, [CC-BY-NC-ND](#).



Planche 2. *Ononis diffusa* ; A à C : aspects de l'inflorescence ; D et E : aspects des feuilles ; Ostriconi, 10/05/2022 ; C. Piazza, CBNC, [CC-BY-NC-ND](#).





Planche 3. *Ononis diffusa* ; A : aspect d'un individu en fleurs et en début de fructification ; B, C et D : aspects des gousses ; Ostriconi, 10/05/2022 ; C. Piazza, CBNC, [CC-BY-NC-ND](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/).

1.2. Phénologie et reproduction

La plante effectue tout son cycle au printemps. Elle fleurit et fructifie en avril-mai, puis se dessèche et reste visible jusqu'à la fin juin, voire plus tard. La reproduction est uniquement sexuée. La pollinisation se fait probablement par les insectes.

1.3. Écologie, syntaxonomie et codes des habitats

Ononis diffusa se rencontre dans les pelouses à thérophytes, sur substrat sableux, principalement au sein de la végétation dunaire, mais également dans les pelouses des maquis proches du littoral. Il semble affectionner particulièrement les ouvertures dans les fruticées claires à *Cistus salviifolius* ou *C. creticus* et, dans l'Agriate, dans les fruticées basses et claires à *Helichrysum italicum* subsp. *italicum* ou à *Ephedra distachya* (Ostriconi), installées sur les dunes plus ou moins fixées. En Corse, l'altitude maximale où il a été observé est de 150 m, à l'extrémité nord-est des dunes de l'Ostriconi. Le taxon n'est jamais très éloigné de la mer et se trouve toujours sur des substrats sableux ou, plus rarement, arénacés. Il peut former des peuplements très denses, avec plusieurs centaines d'individus au mètre carré, notamment en rive droite du ruisseau de l'Ostriconi, à proximité de son embouchure.

Ononis diffusa est un constituant de certains groupements pionniers des *Malcolmietalia ramosissimae*. En suivant Bardat *et al.* (2004) et Reymann *et al.* (2016), l'inclusion syntaxonomique de ces groupements est la suivante :

Helianthemetea guttati (Braun-Blanq. ex Rivas Goday 1958) Rivas Goday & Rivas Mart. 1963

Malcolmietalia ramosissimae Rivas Goday 1958

Laguro ovati-Vulpion fasciculatae Géhu & Biondi 1994 (PVF : 32.0.2.0.2)

Sileno sericeae-Vulpietum fasciculatae Paradis & Piazza 1992 (sur le site de Barcaggio dans le Cap Corse).



Sileno nicaeensis-Vulpietum fasciculatae (Paradis & Piazza 1991) Géhu & Biondi 1994, sous-
assoc. à *Ononis diffusa* Piazza & Paradis 2002, sur les sites de la côte orientale et de l'Agriate.

Cette sous-association, typifiée *in* Piazza & Paradis (2002), avait d'abord été décrite sur le site de Ghignu-Punta Negra (Paradis & Piazza, 1999, tableau 13 et p. 168). Sur le site de l'Ostriconi, un groupement à *O. diffusa* et *Malcolmia ramosissima* avait d'abord été décrit en 1991 (Paradis & Piazza, 1991, tableau 9 et p. 174).

Codes des habitats où il est présent.

Corine Biotope : 16.228 (Groupements dunaires à *Malcolmia*, *Malcolmietalia*).

Natura 2000 (EUR 28) : 2230 (Dunes avec pelouses des *Malcolmietalia*).

EUNIS : B1.48 (Communautés de thérophytes des sables dunaires profonds du domaine téthyen).

1.4. Chorologie

Chorologie générale (carte 1)

L'aire de répartition d'*Ononis diffusa*, absent du continent français, est centrée sur le pourtour méditerranéen : Afrique du Nord (du Maroc à l'Égypte), côtes de la péninsule Ibérique, sud de l'Italie et de la Grèce au Moyen-Orient. À l'ouest, elle s'étend vers le Portugal et la Macaronésie. Au sein de cette vaste aire de répartition, sa distribution est discontinue, avec une absence dans les îles Baléares, alors que le taxon est présent sur les autres grandes îles de la Méditerranée.



Carte 1. Chorologie générale d'*Ononis diffusa* (hors Macaronésie) ;
CBNC, 2020, [CC-BY-NC-ND](#).

Chorologie en Corse (planche 4)

En Corse, cette espèce rare a été notée pour la première fois par Soleirol en 1825, à l'Ostriconi (*in* Briquet, 1913). Depuis, *O. diffusa* a été signalé dans quatre secteurs géographiques : pointe du Cap Corse, côte orientale, région de Bonifacio et région de l'Agriate. La base de données du Conservatoire botanique



national de Corse (abrégée ci-dessous en BDD-CBNC) indique toutes les mentions du taxon, qu'elles soient anciennes (et dans plusieurs cas non retrouvées) ou récentes.

. À la pointe du Cap Corse, *O. diffusa* a été noté sur les dunes de Barcaggio (commune d'Ersa ; Paradis & Tomasi, 1991 ; Paradis & Dutartre, 1992 ; Paradis *et al.*, 2004) et retrouvé en 2023 (planche 4 : A).

. Sur la côte orientale, il a été indiqué en cinq endroits :

(i) près de l'étang de Biguglia (planche 4 : B1), avec plusieurs mentions anciennes mais peu précises, telles l'Arinella (commune de Bastia ; Salis-Marschlins, 1828 ; Mabile, 1868 ; Debeaux, 1868, *in* BDD-CBNC et herbier de Genève ; Shuttleworth, 1872 ; Sargnon, 1877 ; Boullu, 1877, *in* Briquet, 1913) et les alentours de l'embouchure de l'étang de Biguglia (commune de Furiani ; Lambinon, 1980, *in* BDD-CBNC et herbier de Genève) ;

(ii) sur la plage de San Pellegrino (commune de Penta-di-Casinca ; Dutartre, 1983, *in* Dutartre & Deschâtres, 1986 ; planche 4 : B2) ;

(iii) sur le cordon littoral de la plage de Pisonaccio, situé au droit du marais de Canniccia (commune de San Giuliano ; Delage, 2017, et Piazza, 2022, *in* BDD-CBNC) (planche 4 : B3) ;

(iv) près du lieu-dit Pianiccioli (commune de San Giuliano ; Delage, 2017, et Piazza, 2022, *in* BDD-CBNC) ;

(v) en rive gauche de l'Alesani (commune de San Giuliano ; Dutartre, 1991, *in* Paradis & Dutartre, 1992 ; Delage, 2017, et Piazza, 2022, *in* BDD-CBNC) (planche 4 : B4) ;

(vi) à Aleria, sans plus de précision (Grenier & Godron, 1847, *in* Briquet, 1913) (planche 4 : B5).

Lors des prospections de 2022, seules les trois sous-populations de San Giuliano ont été retrouvées.

. Dans la région de Bonifacio, *O. diffusa* a été signalé en deux endroits :

(i) sur le cordon littoral de l'étang de Canettu (Grenier & Godron, 1847, *in* Briquet, 1913 ; Deschâtres, 1981, *in* Dutartre & Deschâtres, 1986) (planche 4 : C1) ;

(ii) sur l'île Piana (Zevaco, 1967, *in* Zevaco, 1969) (planche 4 : C2).

Aucune station n'a été revue en 2022 et 2023

. Dans l'Agriate, *O. diffusa* a été noté en trois endroits :

(i) sur les dunes de l'Ostriconi (commune de Palasca), où il a été observé d'abord en 1825 par Soleirol (Briquet, 1913), puis par Bonfils en 1951, par Salabert en 1986 (BDD-CBNC, herbier Genève), par Paradis et Piazza en 1991 (Paradis & Piazza, 1991), par Paradis *et al.* en 2003 (Paradis *et al.*, 2004) et par Piazza en 2022 (BDD-CBNC) (planche : D1) ;

(ii) sur les dunes de Ghignu-Punta Negra (commune de Santo-Pietro-di-Tenda), où il a été observé par Dutartre en 1983 (Dutartre & Deschâtres, 1986), par Jeanmonod & Zellweger en 1986 (BDD-CBNC, herbier de Genève), par Guyot en 1991, par Paradis & Piazza en 1993 (Paradis & Piazza, 1999), par Delage en 2010 et par Piazza en 2022 (BDD-CBNC) (planche 4 : D2) ;

(iii) à Saleccia (commune de Santo-Pietro-di-Tenda), où il a été observé par Dutartre en 1983 (Dutartre & Deschâtres, 1986) (planche 4 : D3). Il a également été recherché sur le cordon littoral de l'étang du Loto en 2023, mais sans succès.

Ainsi, dans l'Agriate, le taxon n'est actuellement connu que sur les sites de l'Ostriconi et de Ghignu-Punta Negra.

2. Bilan stationnel d'*Ononis diffusa* pour la Corse en 2022-2023

2.1. Méthodologie

Ononis diffusa, thérophyte à cycle printanier assez court, n'est visible que quelques mois par an, d'avril à fin juin. Aussi, le travail de terrain a été réalisé entre le 19 avril et le 26 juin 2022 et entre le 27 avril et le 22 mai 2023 par le CBNC pour l'ensemble des sites et avec le concours des agents de la Collectivité territoriale de Corse (CdC) pour le site de Ghignu-Punta Negra dans l'Agriate (tableau 1).

Toutes les stations anciennement signalées ont été visitées, à l'exception de celle de l'île Piana (Bonifacio), dont la flore et la végétation ont été étudiées récemment (Paradis *et al.*, 1994 ; Piazza & Paradis, 2016). Quelques sites potentiellement favorables à la présence du taxon et situés sur les dunes de la côte orientale, dans la continuité de stations existantes, ont également été prospectés.

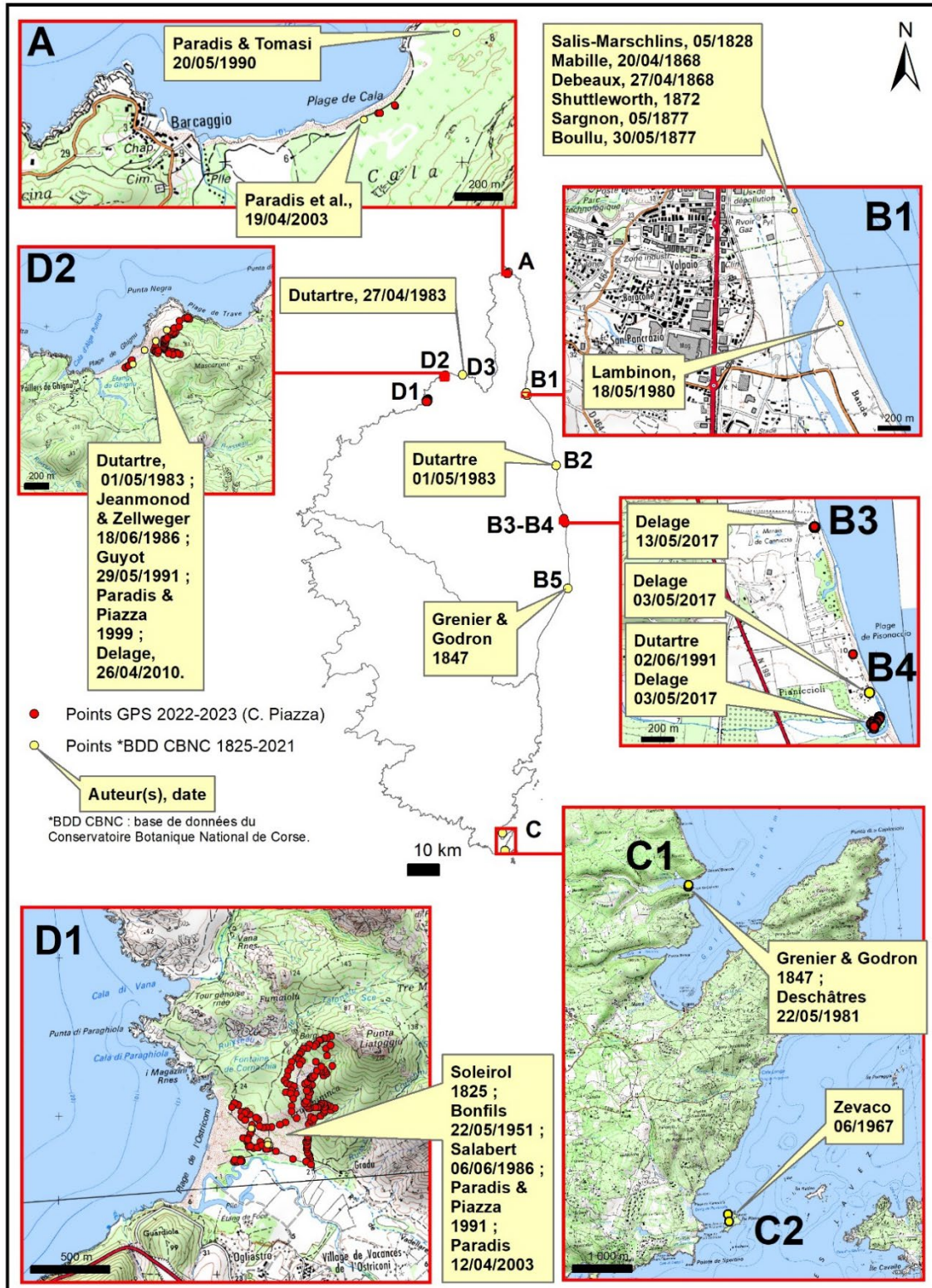


Planche 4. Localisation des stations historiques et actuelles d'*Ononis diffusa* en Corse ; C. Piazza, CBNC, CC-BY-NC-ND.



Localisation au GPS. Pour les petites sous-populations, chaque pied ou groupe de pieds a été pointé au GPS de façon à établir une cartographie précise de la répartition de l'espèce sur les sites. Pour les sous-populations les plus étendues en superficie et à forte densité d'individus, seuls les individus situés sur « l'enveloppe externe » de l'aire de présence du taxon ont été pointés, de manière à visualiser le contour des stations (planches 8 et 10).

Comptage des pieds. Dans les petites sous-populations (dunes de Barcaggio, Canniccia, Pianiccioli), le nombre d'individus a été compté avec précision. Cela n'a pas été possible pour les sous-populations où la densité des individus était trop importante pour permettre un comptage pied à pied (rive gauche de l'Alesani, Ostriconi, Ghignu-Punta Negra). Dans ce cas, le nombre d'individus a été estimé.

Relevés phytosociologiques. Treize relevés, réalisés suivant la méthode phytosociologique sigmatiste (Géhu & Rivas-Martínez, 1981), ont été effectués sur l'ensemble des sites de façon à mieux caractériser les habitats (tableau 2). Les coefficients de recouvrement (CR) ont été calculés en suivant la pratique habituelle (Vanden Berghen, 1982 ; Géhu, 2006) (note 2). Les espèces ont été déterminées avec les flores de Coste (1906), de Pignatti (2017), de Jeanmonod & Gamisans (2013) et de Tison & de Foucault (2014). La nomenclature suit *TaxRef* v. 16 (Gargominy *et al.*, 2022). Lors de l'étude sur le terrain, les caractères concernant l'écologie, la biologie et la phénologie du taxon ont également été notés. Les supports topographiques utilisés ont été les cartes au 1/25 000 de l'IGN et les photos aériennes (IGN/CdC, 2019).

Tableau 1. Résumé des prospections en 2022 et 2023.

Localisation des sous-populations	Dates des prospections	Nombre d'individus	Surface des sous-populations	Remarques
A1. Barcaggio (Rogliano)	25/05/2022 ; 27/04/2023 ; 10/05/2023	100 environ	< 20 m ²	Prospection de l'ensemble du système dunaire de Barcaggio
B1. Embouchure de l'étang de Biguglia (Bastia, Furiani)	09/06/2022	0		Prospection du cordon littoral sur environ 400-500 m en rive droite de l'embouchure de l'étang de Biguglia.
B2. San Pellegrino (Penta-di-Casinca)	19/04/2022 ; 02/06/2022	0		Prospection de l'ensemble du cordon littoral de San Pellegrino, depuis l'entrée sud de la plage, jusqu'au canal qui coupe le cordon au nord.
B3. Pisonaccio-marais de Canniccia (San Giuliano)	30/05/2022	3	< 1 m ²	Prospection réalisée entre le marais de Canniccia au Nord et la rive gauche de l'Alesani. Présence d'un groupe d'individus (noté "a" sur la figure 9).
B4. Rive gauche de l'Alesani (San Giuliano)	30/05/2022	1000 environ	0,5 ha	Prospection réalisée entre le marais de Canniccia au Nord et la rive gauche de l'Alesani. Présence de 2 groupes d'individus (notés "b" et "c" sur la figure 9) distants d'environ 400 m.
B5. Aleria (Aleria)	26/04/2022	0		Prospection du cordon littoral entre la rive droite du Tavignanu et l'embouchure de l'étang Del Sale.
C1. Cordon littoral de Canettu (Bonifacio)	28/04/2022 et 17/05/2023	0		Prospection de l'ensemble du cordon littoral de l'étang de Canettu et d'une partie des falaises des Rocchi Bianchi.
C2. Ile Piana (Bonifacio) (Bonifacio)	non prospectée en 2022 et 2023			Lors des prospections les plus récentes (Paradis <i>et al.</i> , 1994; Piazza & Paradis, 2016), <i>Ononis diffusa</i> n'avait pas été observé.
D1. Ostriconi (Palasca)	10/05/2022	> 50 000	26,6ha	Prospection de la totalité du sable du massif dunaire.
D2. Ghignu-Punta Negra* (Santo-Pietro-di-Tenda)	11/05/2022	> 5 100	4,15 ha	Prospection de l'ensemble du massif dunaire de Ghignu et de la Punta Negra.
D3. Saleccia (Santo-Pietro-di-Tenda)	24/05/2022 et 11/05/2023	0		Prospection réalisée sur l'ensemble du massif dunaire de Saleccia.
D4. Loto (Santo-Pietro-di-Tenda)	26/06/2022 et 11/05/2023	0		Prospection réalisée sur l'ensemble du cordon littoral de l'étang du Loto.
Total		58 200	31,25 ha	

Les prospections des différents sites ont été effectuées par Carole Piazza (CBNC) en 2022 et 2023.

* Laetitia Hugot (CBNC) et des agents de la Collectivité de Corse ont accompagné C. Piazza sur le site de Ghignu-Punta Negra.



2.2. Sites où *Ononis diffusa* n'a plus été observé

Malgré une prospection attentive, *Ononis diffusa* n'a pas été retrouvé sur les sites suivants :

- embouchure de l'étang de Biguglia (prospection, le 9 juin 2022, de la rive droite de l'embouchure, sur un linéaire d'environ 400 m),
- littoral de San Pellegrino (prospections, les 19 avril et le 2 juin 2022, d'un linéaire côtier de 2 km),
- Aleria (prospection, le 26 avril 2022, en rive gauche de l'embouchure du Tavignano d'un linéaire côtier de 1 km et en rive droite de l'embouchure du Tavignano, d'un linéaire côtier de 3 km),
- cordon littoral de Canettu, en face de l'étang de Canettu (Bonifacio) (prospections les 28 avril 2022 et 17 mai 2023, mais où seuls quelques dizaines de pieds d'*Ononis reclinata* ont été observés),
- dune de Saleccia et cordon de l'étang du Loto (prospections les 24 mai 2022 et 11 mai 2023, mais où seuls quelques pieds d'*Ononis reclinata* ont été observés).

Quant à l'île Piana (Bonifacio), elle n'a pas été prospectée en 2022 et 2023, mais sa flore et sa végétation ont fait l'objet de prospections assez récentes (Paradis *et al.*, 1994 ; Piazza & Paradis, 2016) et le taxon avait alors été recherché sans succès. Comme à Canettu, *Ononis reclinata* y a été observé. Lanza et Poggesi (1986) avaient noté *Ononis diffusa* avec un point d'interrogation, sans doute pour signaler la donnée de Zevaco (1969).

Tableau 2. Relevés phytosociologiques réalisés sur les sites à *Ononis diffusa* en 2022 et 2023.

Numéro de relevé GPS	691	693	700	706	728	832	859	866	888	401	405	987	1003			
Date	10/5/22	10/5/22	10/5/22	10/5/22	10/5/22	10/5/22	11/5/22	11/5/22	11/5/22	10/5/23	10/5/23	30/5/22	30/5/22			
Substrat	sable	sable	sable	sable	sable	sable	sable	sable	sable	sable	sable	sable	sable			
Ostriconi	+	+	+	+	+	+			
Ghignu-Punta Negra	+	+	+			
Barcaggio	+	+	.			
Marais de Canniccia	+			
Rive gauche de l'Alesani			
Surface (m ²)	10 m ²	2 m ²	2 m ²	5 m ²	20 m ²	20 m ²	4 m ²	10 m ²	10 m ²	4 m ²	5 m ²	20 m ²	10 m ²			
Recouvrement (%)	80%	40%	40%	50%	80%	90%	70%	90%	60%	20%	30%	90%	90%			
Nombre total d'espèces	16	8	8	9	6	10	10	12	11	6	8	13	11			
Caractéristiques de groupement														P	% P	CR
<i>Ononis diffusa</i>	2b	2b	2a	2b	3	5	2b	3	2a	2b	2b	+	2b	13	100	2378
<i>Vulpia fasciculata</i>	2a	2a	2a	2a	1	1	2b	2b	2b	+	.	.	2b	11	85	871
<i>Silene nicaeensis</i>	2a	1	1	+	2a	1	2a	2a	2a	.	.	.	1	10	77	405
<i>Silene canescens</i>	r	.	.	1	8	1
Thérophytes compagnes																
<i>Corynephorus articulatus</i>	2a	+	2a	2b	2b	3	3	7	54	994
<i>Rumex bucephalophorus</i>	2b	2a	2b	.	.	1	4	31	369
<i>Medicago littoralis</i>	2a	.	r	.	.	+	.	.	.	1	1	.	.	5	38	106
<i>Lagurus ovatus</i>	.	r	1	.	.	.	1	2a	4	31	105
<i>Vicia pseudoaracca</i>	2a	.	1	8	65
<i>Cladanthus mixtus</i>	2a	1	8	65
<i>Malcolmia ramosissima</i>	+	+	1	+	1	.	+	+	+	8	62	48
<i>Ornithopus compressus</i>	1	1	2	15	38
<i>Erodium cicutarium</i> subsp. <i>bipinnatum</i>	1	.	.	+	.	.	+	+	4	31	24
<i>Phleum arenarium</i>	.	.	r	.	.	1	2	15	20
<i>Ononis reclinata</i>	1	.	1	8	19
<i>Plantago lagopus</i>	1	1	8	19
<i>Ononis variegata</i>	r	+	2	15	2
<i>Hypochaeris procumbens</i>	+	1	8	2
<i>Trifolium cherleri</i>	+	1	8	2
<i>Crepis bellidifolia</i>	+	1	8	2
<i>Hypochaeris achyrophorus</i>	+	1	8	2
<i>Urospermum dalechampii</i>	+	1	8	2
<i>Cutandia maritima</i>	r	1	8	1
Vivaces (des contacts)																
<i>Helichrysum italicum</i> subsp. <i>italicum</i>	.	.	.	1	2b	1	2a	2a	2a	6	46	377
<i>Ephedra distachya</i>	2b	1	.	1	.	1	.	.	r	6	46	201
<i>Cistus creticus</i>	2a	2a	+	+	1	1	6	46	172
<i>Lotus creticus</i>	+	2a	2a	1	.	.	1	.	5	38	171
<i>Scirpoides holoschoenus</i>	2b	.	1	8	142
<i>Eryngium maritimum</i>	2a	.	1	2	15	85
<i>Osyris alba</i>	1	2a	.	.	2	15	85
<i>Asphodelus ramosus</i> subsp. <i>ramosus</i>	+	2a	+	4	31	68	
<i>Jasione montana</i>	2a	.	.	1	8	65
<i>Clematis vitalba</i>	2a	.	.	1	8	65
<i>Lomelosia rufifolia</i>	2a	1	8	65
<i>Silene succulenta</i> subsp. <i>corsica</i>	+	1	2	15	21
<i>Lotus cytisioides</i>	1	.	.	1	8	19
<i>Lonicera implexa</i>	1	.	1	8	19
<i>Equisetum ramosissimum</i>	1	.	1	8	19
<i>Cyperus capitatus</i>	1	1	8	19
<i>Rosmarinus officinalis</i>	+	+	.	.	2	15	3
<i>Pancratium maritimum</i>	.	.	.	+	1	8	2
<i>Euphorbia paralias</i>	+	1	8	2
<i>Ammophila arenaria</i> subsp. <i>arundinacea</i>	+	1	8	2
<i>Juniperus phoenicea</i> subsp. <i>turbinata</i>	+	.	.	1	8	2

2.3. Étude des sites où *Ononis diffusa* a été observé en 2022 et (ou) 2023

Cap Corse : dune de Barcaggio (commune de Rogliano) (photo 1 et planche 5)

A1- Barcaggio

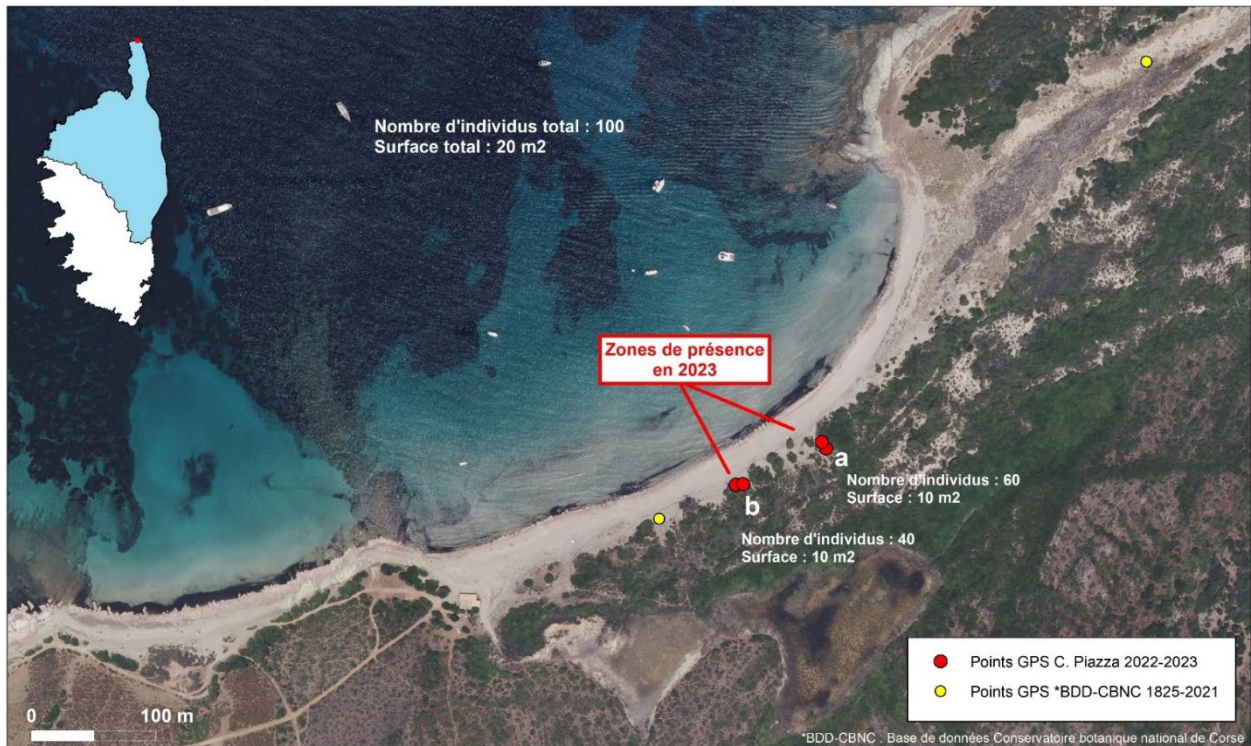


Photo 1. Localisation, nombre d'individus et surface occupée par *Ononis diffusa* sur le site de Barcaggio (prospection du 10/05/2023) ; C. Piazza, CBNC, [CC-BY-NC-ND](#).

O. diffusa n'a été observé, sur la dune de Barcaggio, qu'en 1990, en faible nombre, par Paradis & Tomasi (1991). Ces auteurs écrivent : « à l'intérieur du maquis recouvrant le sable des dunes anciennes, les nombreux sentiers montrent, en mai, un groupement à très faible recouvrement, avec *Ononis reclinata*... Notons en outre qu'on a trouvé dans la même position quelques pieds d'*Ononis diffusa*, espèce rare en Corse et non signalée ici ». Cette mention sera reprise dans Paradis & Dutartre (1992) et Paradis *et al.* (2004), sans que l'espèce n'ait été revue.

Dans le cadre de cette étude, le site a été prospecté le 25 mai 2022. De nombreux *O. reclinata* ont été observés sur la dune et les sentiers, mais pas *O. diffusa*. La date de prospection ayant été un peu tardive, deux nouveaux passages ont été effectués sur le site, le 27 avril et le 10 mai 2023 (photo 1 ; tableau 1). A cette occasion, le taxon a été retrouvé.

Deux petits peuplements, notés « a » et « b » sur la photo 1, ont été observés dans la partie centrale du site. Ils se situent à l'arrière du cordon littoral, sur sable plus ou moins mobile, dans des zones très peu végétalisées : clairières dans le fourré littoral à *Juniperus phoenicea* subsp. *turbinata* et dans des maquis bas à *Cistus creticus* et *Rosmarinus officinalis*. Ces clairières sont dues à des impacts anthropiques.

Les relevés phytosociologiques 401 et 405 du tableau 2 montrent que le recouvrement de la végétation est très faible, entre 20 et 30 %, et que l'on ne trouve, à cette période de l'année, que très peu d'espèces compagnes. Un seul taxon est relativement abondant, *Medicago littoralis*. Bien que les espèces



caractéristiques des pelouses littorales soient peu représentées, ces groupements à *O. diffusa* sont à classer dans le *Sileno sericeae-Vulpietum fasciculatae*.

La sous-population totale sur ce site est d'une centaine d'individus occupant une superficie de moins de 20 m² en deux endroits (photo 1) : « a », 60 individus, sur une surface inférieure à 10 m² ; « b », 40 individus, sur une surface inférieure à 10 m². Il s'agit donc d'une très petite sous-population, qui se maintient ici depuis plus de trente ans, malgré une fréquentation touristique importante durant la saison estivale et la présence, quasiment toute l'année, de bovins sur la plage et les dunes. Toutes ces perturbations d'origine anthropique et/ou naturelle permettent le maintien d'ouvertures favorables à l'installation et à la persistance d'*O. diffusa*. Il faudra néanmoins veiller à ce que ces perturbations restent modérées.

Le site bénéficie des protections réglementaires et foncières suivantes :

- il appartient au Conservatoire du littoral et est géré par les agents de la Collectivité de Corse ;
- il est situé sur la ZNIEFF de type I *Zone humide d'Ersa-Barcaggio* ;
- enfin, il se trouve dans le site Natura 2000 FR 9400568 *Îles Finocchiarolla, Giraglia, Capense et Cap Corse*.

Dans les années à venir, il conviendra d'effectuer de nouvelles prospections pour rechercher d'autres peuplements éventuels et pour suivre leur dynamique dans le temps.

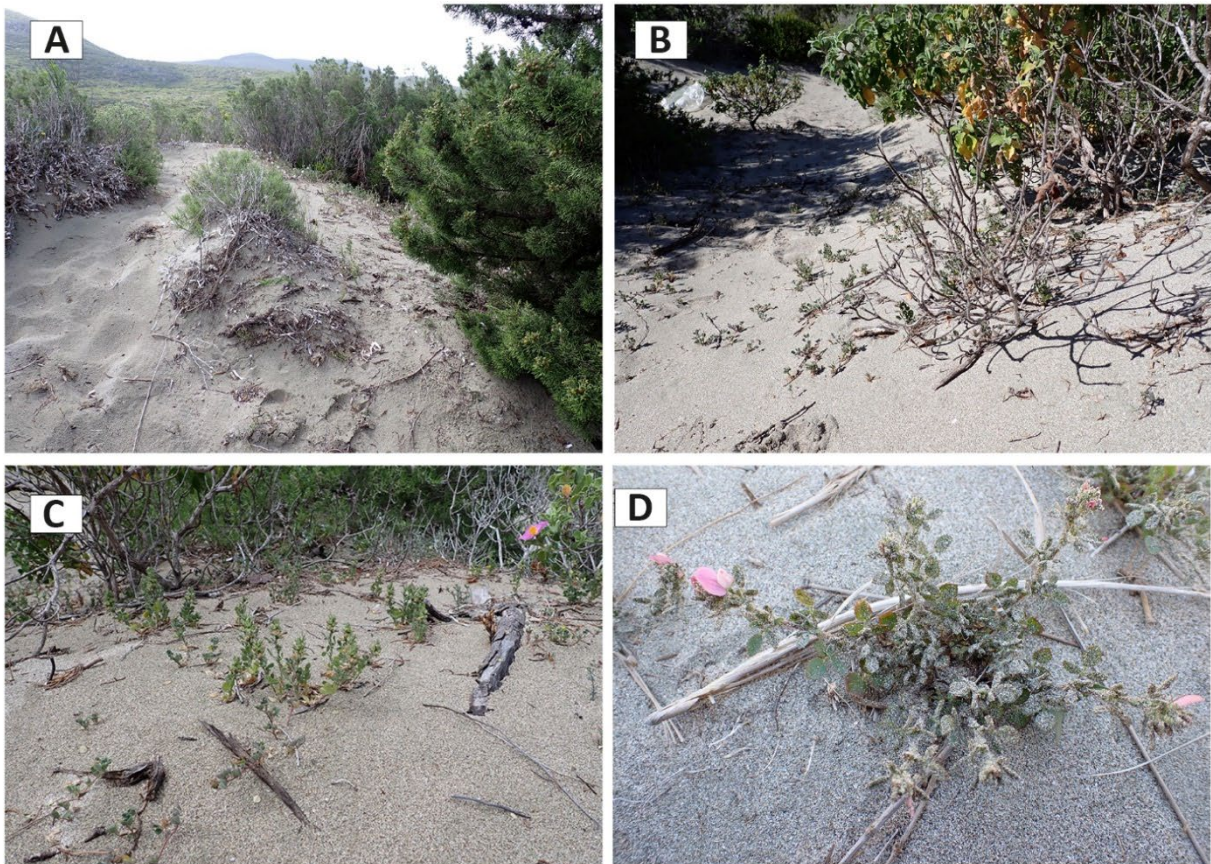


Planche 5. Aspect des formations à *Ononis diffusa* de Barcaggio (pointe du Cap Corse) (10/05/2023) ;
C. Piazza, CBNC, CC-BY-NC-ND.

Côte orientale : Pisonaccio (commune de San Giuliano ; planches 6 et 7)

Dutartre a observé *Ononis diffusa* sur le site de Pisonaccio en 1991 (*in* Paradis & Dutartre, 1992). Recherché ultérieurement par Delage en 2017, le taxon sera revu en rive gauche de l'embouchure de l'Alesani et, ponctuellement, en deux autres endroits situés au nord de cette rivière (planche 7).

De nouvelles prospections ont été réalisées le 30 mai 2022. Trois groupes d'individus, notés « a », « b » et « c » sur la planche 7, ont été observés. Ils se situent à l'arrière du cordon littoral, dans des milieux plus ou moins fermés, constitués de mosaïques entre des formations chaméphytiques à *Cistus creticus* (en mélange avec de nombreux pieds de l'hémicryptophyte *Lomelosia rutifolia* et du géophyte *Asphodelus ramosus*) et des pelouses littorales du *Sileno nicaeensis-Vulpietum fasciculatae* (planche 6 ; tableau 2, relevés 987, 1003). En dehors du groupe « c », situé en rive gauche de l'Alesani, les deux autres groupes se trouvent dans des milieux ayant tendance à se refermer, ce qui pourrait avoir un impact négatif pour le maintien du taxon.

Le nombre total d'individus est d'environ 1 000, étendus sur une superficie de moins de 0,5 ha : « a », 3 individus, sur une surface inférieure à 1 m² ; « b » ; 4 individus, sur une surface inférieure à 1 m² ; « c » : 1 000 individus, sur une surface de 0,5 ha. Il s'agit donc d'une petite sous-population, qui se maintient sur le site depuis au moins trente ans et qui ne semble pas menacée par les activités humaines. Le site ne bénéficie d'aucune protection foncière mais est classé en ZNIEFF de type I (*Dune de Prunete et marais de Canniccia*). L'absence de perturbations et la fermeture progressive du milieu par *Cistus creticus*, *Lomelosia rutifolia* et *Asphodelus ramosus* seront à surveiller dans les années à venir.

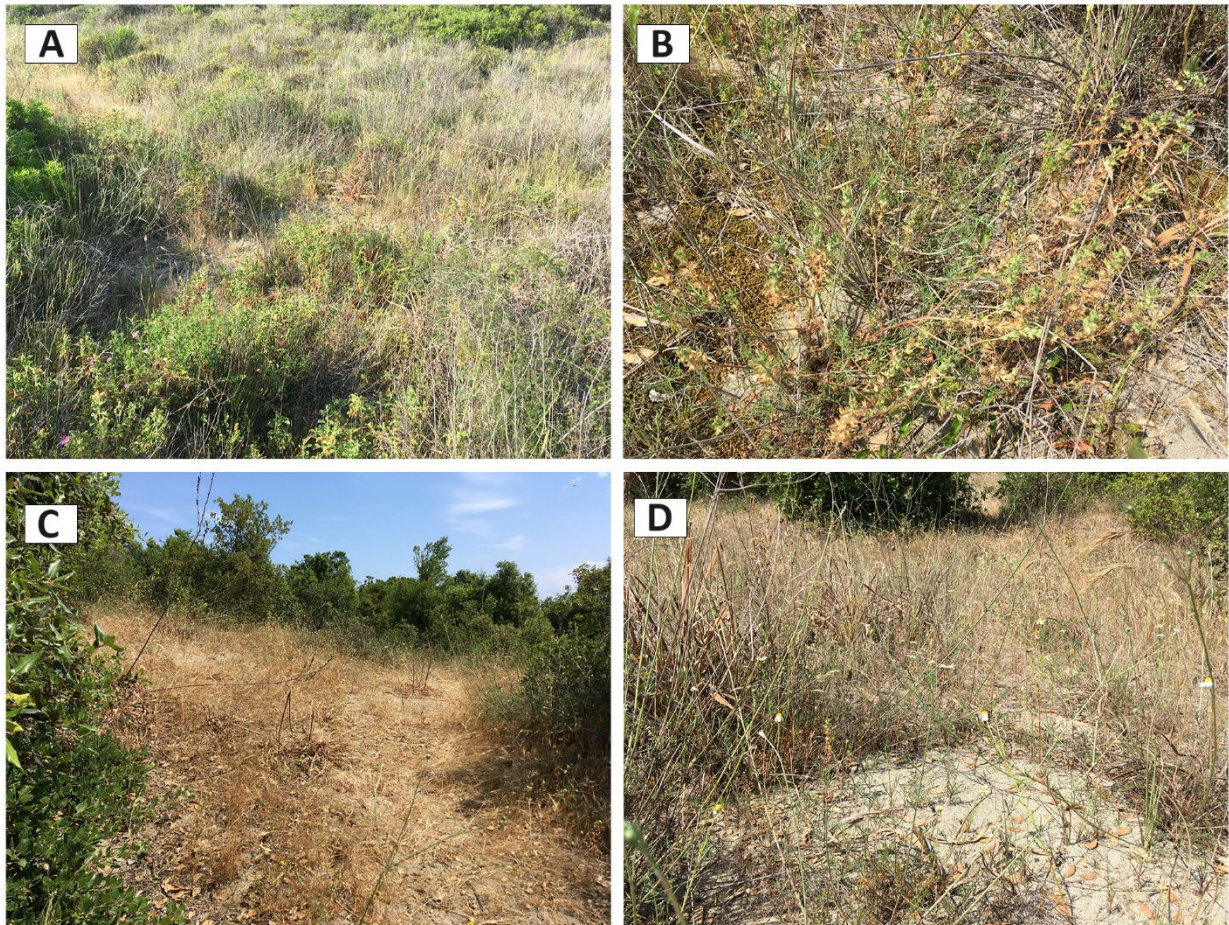


Planche 6. Aspects des formations à *Ononis diffusa* sur la côte orientale (30/05/2022) ; A : marais de Canniccia, B : plage de Pisonaccio, C et D : rive gauche de l'Alesani ; C. Piazza, CBNC, [CC-BY-NC-ND](#).



Planche 7. Localisation, nombre d'individus et surface occupée par *Ononis diffusa* sur la côte orientale (prospéction du 30/05/2022) ; C. Piazza, CBNC, [CC-BY-NC-ND](#).

Région de l'Agriate

* Ostriconi (commune de Palasca) (planches 8 et 9 : A, B, C)

Ononis diffusa a été vu sur le site de l'Ostriconi de nombreuses fois depuis près de deux cents ans (1825, 1951, 1986, 1991, 2003).



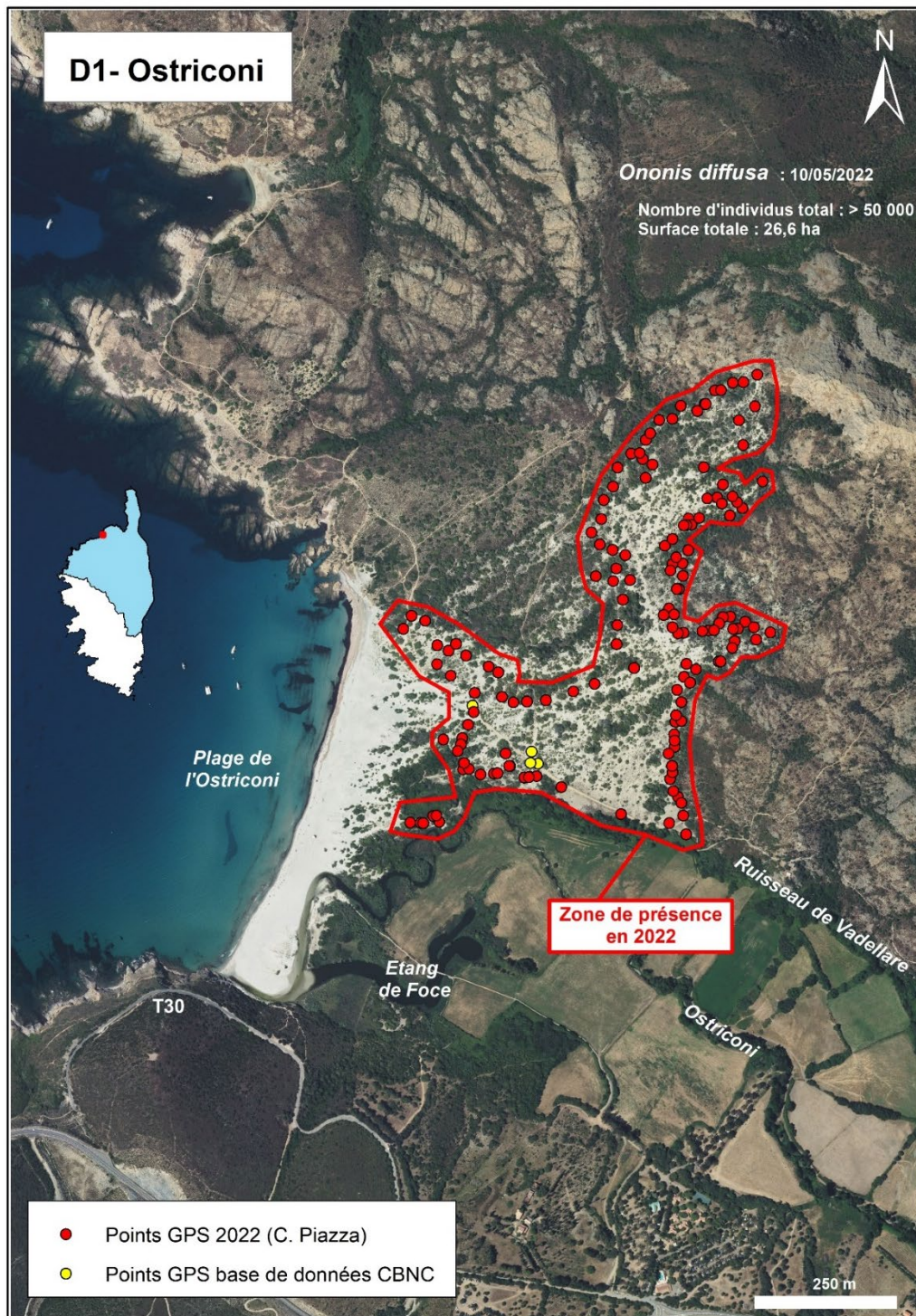


Planche 8. Localisation, nombre d'individus et surface occupée par *Ononis diffusa* sur le site de l'Ostriconi (prospection du 11/05/2022) ; C. Piazza, CBNC, [CC-BY-NC-ND](#).

En 2022, l'une de nous (CP) a prospecté l'ensemble du massif dunaire de l'Ostriconi. *O. diffusa* est présent sur le sable plus ou moins fixé, depuis l'arrière-dune, à l'ouest, jusqu'au sommet de la dune plaquée sur le substrat rocheux, jusqu'à environ 150 m d'altitude, à l'est (planche 8). Nous estimons que la sous-



population comprend, en 2022, plus de 50 000 individus et s'étend sur une surface quasi continue de 26,6 ha. Il s'agit de la plus importante et de la plus étendue des sous-populations présentes en Corse. Les densités les plus faibles (quelques pieds par mètre carré) et les individus les plus petits se trouvent sur les parties hautes de la dune plaquée. Les densités les plus fortes (plusieurs centaines de pieds par mètre carré) et les individus les plus grands se trouvent dans des microdépressions dunaires et à proximité de la terminaison du ruisseau de l'Ostriconi, sur du sable peu tassé et donc à réserve hydrique printanière plus importante.

O. diffusa se situe principalement dans les zones ouvertes, ce qui est lié à son caractère de plante très héliophile (planche 9 : A, B, C). Comme nous l'avons précédemment signalé, le taxon fait partie de l'association printanière pionnière des pelouses littorales du *Sileno nicaeensis-Vulpietum fasciculatae* et il différencie la sous-association à *Ononis diffusa*, peuplant les sables non ou peu mobiles, subissant peu l'influence de la mer et moyennement riches en substances minérales (tableau 2, relevés 691, 693, 700, 706, 728 et 832). Ces pelouses colonisent les milieux ouverts au sein des groupements chaméphytiques, plus ou moins denses, à *Ephedra distachya* ou/et à *Helichrysum italicum* subsp. *italicum* et au sein de la jupipéraie à *Juniperus oxycedrus* subsp. *macrocarpa*, végétation décrite par Paradis & Piazza (1991). En plus des espèces caractéristiques de l'association, on note, dans les relevés de végétation, la présence de thérophytes compagnes très fréquentes (*Malcolmia ramosissima*, *Corynephorus articulatus*, *Rumex bucephalophorus*) et, plus ponctuellement, celle de *Phleum arenarium*, thérophyte rare.

Protections. Le site bénéficie de nombreuses protections, car il est entièrement inclus dans les périmètres :

- du site Natura 2000 FR9400570 *Agriate* (arrêté du 3 août 2011, portant désignation du site Natura 2000 *Agriate*, zone spéciale de conservation) ;
- de la ZNIEFF 940004143 *Dunes, plages et zones humides de l'Ostriconi* depuis le 9 avril 2008 ;
- de l'arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) FR3800142 *Étang de Foce et dunes de l'Ostriconi* (arrêté n° 92-637, du 29 avril 1992).

Par ailleurs, près de la moitié orientale de la zone à *O. diffusa* est la propriété du Conservatoire du littoral (Cdl).

Menaces. La partie littorale du site (partie ouest) présente des signes de forte dégradation, avec (i) de vastes zones et couloirs de déflation, (ii) la quasi-disparition des oyats (*Ammophila arenaria* subsp. *arundinacea*) qui étaient abondants dans le passé (Paradis & Piazza, 1991) et (iii) la grande étendue d'un peuplement d'*Eryngium maritimum*, espèce non broutée par le bétail et qui se substitue aux plantes plus appétantes. Les impacts anthropiques passés (prélèvements de sable, passages de véhicules 4x4, surfréquentation estivale) et la consommation des oyats par des bovins à l'état sauvage sont vraisemblablement à l'origine de ces dégradations. De plus, celles-ci sont aujourd'hui amplifiées par des phénomènes naturels, tels les tempêtes et les vents violents qui provoquent l'érosion du littoral et les importants phénomènes de déflation.

Par contre, la population d'*O. diffusa*, située plus à l'intérieur des terres, ne semble actuellement pas menacée, car ces dégradations sont ici très minimes.

Il conviendrait, néanmoins, de compléter les acquisitions du Cdl, sur la partie ouest du site, de façon (i) à mettre en place des aménagements et un système de gestion permettant de restaurer les milieux dunaires et (ii) d'assurer la protection foncière de la totalité de la station à *O. diffusa*.

* Ghignu-Punta Negra (commune de Santo-Pietro-di-Tenda) (planches 10, D, E, F, et 11)

Le taxon est connu sur les dunes de Ghignu-Punta Negra depuis 1983 et a été revu en 1986, 1991, 1993 et 2010. En raison de l'éloignement du site et de sa faible accessibilité par voie terrestre, l'unique piste conduisant au site étant actuellement peu carrossable, le CBNC s'est rendu sur place, le 11 mai 2022, en bateau, avec les agents de la Collectivité territoriale de Corse (CdC).

Nombre d'individus. Malgré une visite très courte, nous avons constaté qu'*Ononis diffusa* est abondant et présent aux points suivants (figure 12) :





(i) sur le sable plus ou moins fixé des langues sableuses situées dans des dépressions à l'arrière du cordon littoral de Ghignu et dans les ouvertures du fourré à *Pistacia lentiscus* dominant, avec environ une centaine d'individus, sur une surface de 0,35 ha ;

(ii) sur le sable, de direction N-NE, plaqué sur le socle rocheux de la Punta Negra, avec plus de 5 000 individus sur une surface de 4,15 ha.

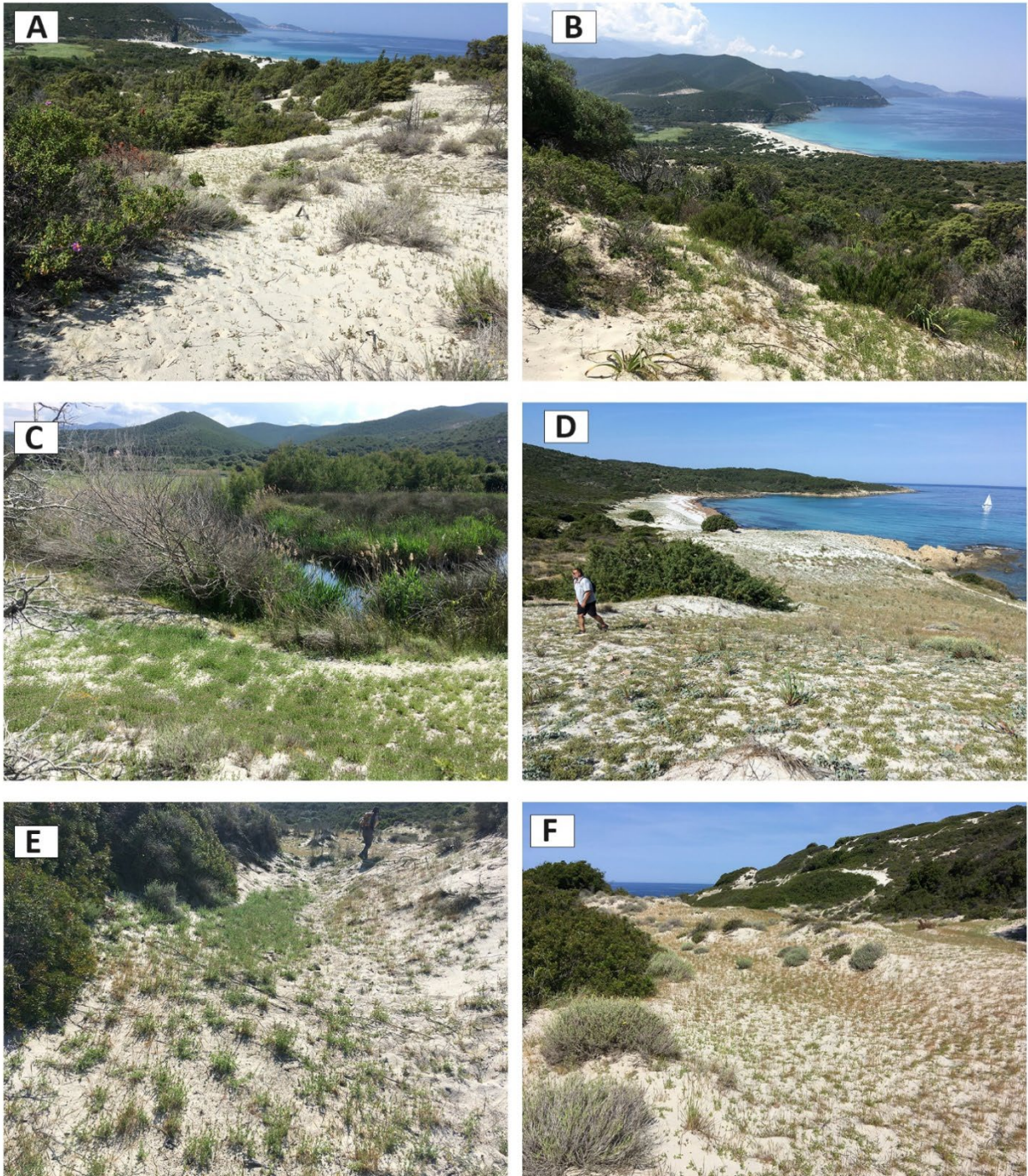


Planche 9. Aspects des formations à *Ononis diffusa* dans le nord-ouest de la Corse ; A, B, C : Ostriconi (24/05/2022) ; D, E, F : Ghignu (11/05/2022) ; C. Piazza, CBNC, [CC-BY-NC-ND](#).

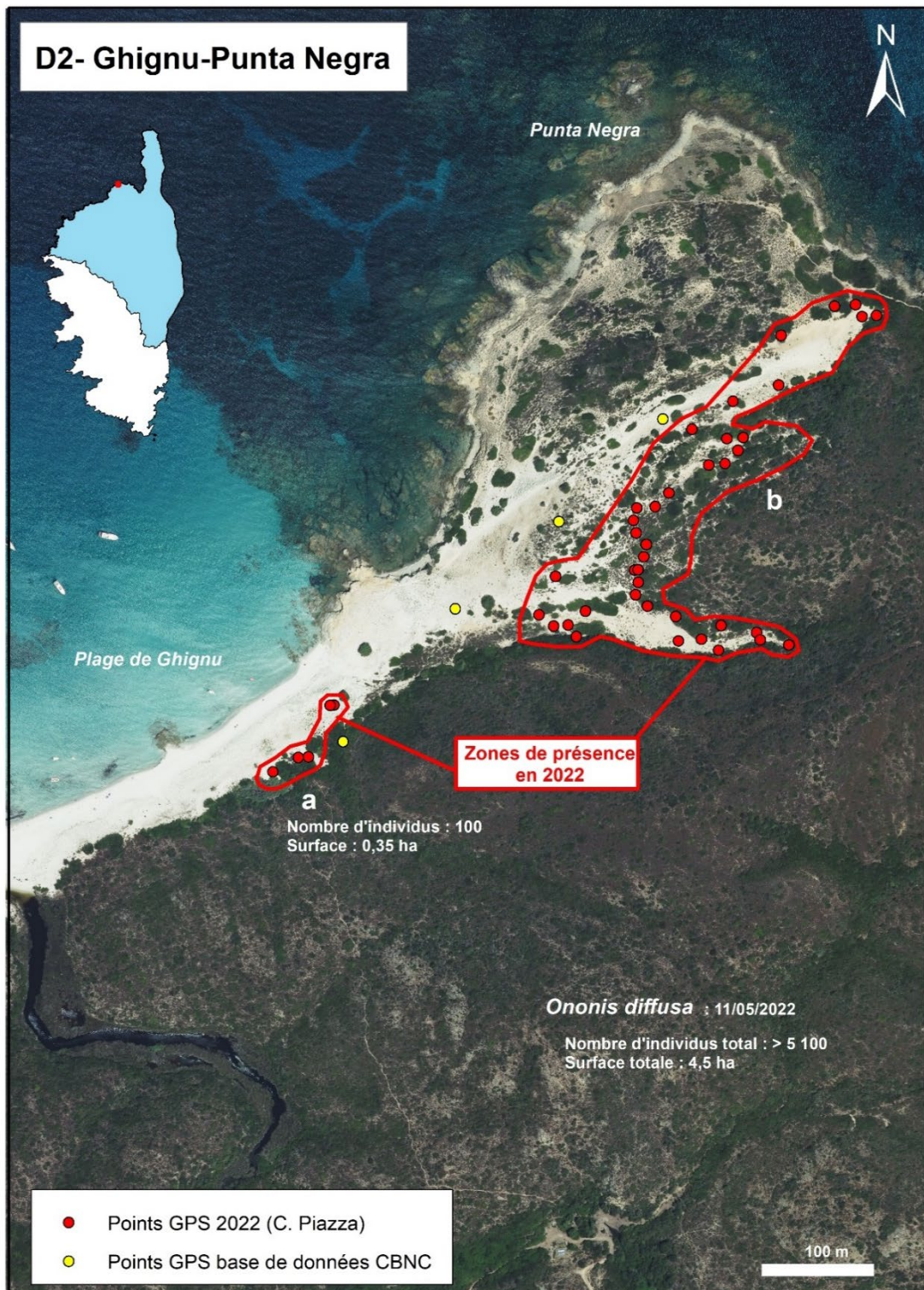


Planche 10. Localisation, nombre d'individus et surface occupée par *Ononis diffusa* sur le site de Ghignu-Punta Negra (prospection du 11/05/2022) ; C. Piazza, CBNC, [CC-BY-NC-ND](#).



La sous-population occupe, au total, une surface d'environ 4,5 ha, avec un nombre d'individus de plus de 5 100 individus (tableau 1). Cette sous-population est donc, par ordre d'importance, la seconde de l'île.

Position du taxon dans les pelouses. Là encore, le taxon se trouve dans les pelouses littorales du *Sileno nicaeensis-Vulpietum fasciculatae*. Les relevés de végétation sont sensiblement identiques à ceux de l'Ostriconi (tableau 2, relevés 859, 866, 888), mais les différences suivantes sont à noter :

- rareté des thérophytes compagnes, avec en particulier la quasi-absence de *Corynephorus articulatus* dans les relevés ;
- au niveau des chaméphytes, absence d'*Ephedra distachya*, mais présence d'*Helichrysum italicum* subsp. *italicum*, comme à l'Ostriconi, et surtout abondance de *Cistus creticus*.

Absence de menaces. Aucune menace ne semble actuellement peser sur la station. Du fait de son isolement, ce site est relativement protégé des activités humaines. De plus, il bénéficie de mesures de protection car (i) il est entièrement inclus dans le périmètre du site Natura 2000 FR9400570 *Agriate* (arrêté du 3 août 2011, portant désignation du site Natura 2000 *Agriate*, zone spéciale de conservation) et (ii) il appartient, en totalité, au Conservatoire du littoral.

Conclusions

Les prospections de 2022-2023 permettent d'estimer à plus de 56 000 individus la population corse d'*Ononis diffusa*, sur une superficie de près de 32 ha (tableau 1). Sur les onze localités où le taxon a été signalé depuis 1825, cinq seulement ont été retrouvées en 2022-2023 : dune face au marais de Canniccia, sable de la rive gauche de l'Alesani, systèmes dunaires de l'Ostriconi, de Ghignu-Punta Negra et de Barcaggio. Ces cinq sous-populations paraissent relativement stables.

Concernant les six localités non retrouvées, certaines correspondent à des mentions bibliographiques anciennes et mal localisées, soit sur une commune (cas d'Aleria), soit d'une façon trop imprécise pour avoir une idée exacte de leur emplacement (cas de l'Arinella-embouchure de l'étang de Biguglia et de Saleccia). D'autres sont situées dans des zones perturbées par les actions anthropiques où le taxon pourrait avoir disparu (Arinella, San Pellegrino, Plage de Canettu). Une station (île Piana) n'a pu être recherchée en 2022 et 2023.

Dans la BDD-CBNC, le taxon est présent dans onze mailles de 5 km × 5 km, entre les années 1825 et 2021. Entre 2000 et 2021, période qui avait été retenue dans le cadre du travail du CBNC sur la stratégie de conservation « flore » pour la Corse, on ne dénombre que cinq mailles de présence, ce qui a contribué au classement du taxon dans la catégorie d'enjeu de conservation « fort ». Sur ces cinq mailles, toutes ont été retrouvées en 2022-2023 (planche 11). En prenant comme référence la période 1825-2023, soit l'ensemble des données (historiques et actuelles), le taxon aurait été classé dans une catégorie d'enjeu de conservation moindre (enjeu « modéré »). Par contre, les données de 2022-2023 confirment le classement du taxon en enjeu de conservation « fort » pour la Corse. Il n'entre pas dans la catégorie d'enjeu « très fort », car il ne s'agit pas d'un taxon endémique. En revanche, ses sous-populations sont peu nombreuses et, avec le changement climatique, ses habitats, tous situés sur les sables dunaires, sont considérés comme vulnérables.

Trois des cinq sites où le taxon a été vu en 2022-2023 bénéficient de mesures de protection réglementaire et/ou foncière (Ostriconi, Ghignu-Punta Negra et Barcaggio). Les deux autres sont intégrés dans le périmètre d'une ZNIEFF de type I. Aucune menace active n'a été relevée sur les sites de présence du taxon et l'espèce semble assez dynamique. Néanmoins, nous proposons de poursuivre le suivi sur plusieurs années pour notamment :

- rechercher les stations où l'espèce n'a pas été revue en 2022-2023 (Arinella, San Pellegrino, Aleria, Plage de Canettu, île Piana, Saleccia),
 - étudier la dynamique des sous-populations, surtout celle des plus petites,
 - surveiller l'éventuelle fermeture du milieu sur les sites de la côte orientale,
 - surveiller l'impact de la fréquentation et du bétail à Barcaggio.
- Enfin, une inscription du taxon sur la liste des espèces protégées serait également à envisager.

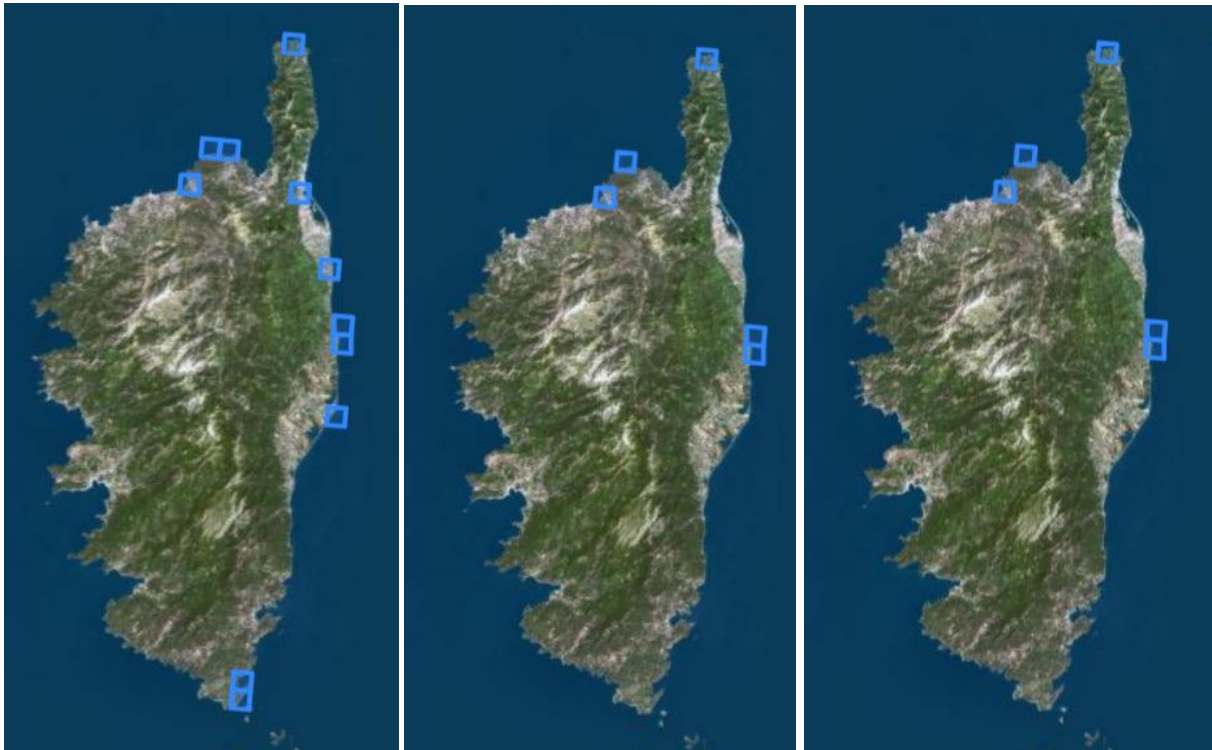


Planche 11. Évolution des connaissances sur le nombre de mailles de 5 km × 5 km présentant *Ononis diffusa* ; A : 1825-2021 (onze mailles), B : 2000-2021 (cinq mailles), C : 2022-2023 (cinq mailles).

Bibliographie / Webographie

- Arrigoni P. V., 2010. *Flora dell'Isola di Sardegna*. Società Botanica Italiana, Carlo Delfino editore, 3 (*Ononis diffusa* : 203).
- Bardat J., Bioret F., Botineau M., Boulet V., Delpech R., Géhu J.-M., Haury J., Lacoste A., Rameau J.-C., Royer J.-M., Roux G. & Touffet J., 2004. *Prodrome des végétations de France*. Publications scientifiques du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris : 171 p.
- Briquet J., 1913. *Prodrome de la Flore de Corse*. Georg. & Cie Ed., 2 (1), 409 p. (*Ononis diffusa* : 250-251).
- CBNC (Conservatoire botanique national de Corse), 2020. *Atlas biogéographique de la flore de Corse*. Albiana/Office de l'environnement de la Corse, Ajaccio, 607 p. (*Ononis diffusa* : 351).
- Coste H., 1906. *Flore descriptive et illustrée de la France, de la Corse et des contrées limitrophes*. Albert Blanchard, Paris, 1, second tirage (*Ononis diffusa* : 219).
- Coulot P. & Rabaute Ph., 2013. *Monographie des Leguminosae de France*, 3 - Tribu des Trifolieae. *Bulletin de la Société botanique du Centre-Ouest*, n. s., n° spécial 40 : 1-760 (*Ononis diffusa* : 89-91).
- Delage A. & Hugot L., 2015. *Liste rouge régionale de la flore vasculaire de Corse*. Conservatoire botanique national de Corse/Office de l'environnement de la Corse, Corte, 72 p.
- Dutartre G. & Deschâtres R., 1986. *Ononis diffusa* Ten. In D. Jeanmonod, G. Bocquet & H. M. Burdet (éds), Notes et contributions à la flore de Corse I, *Candollea* 41 : 1-61 (*Ononis diffusa* : 40).
- Fayed A. A. A., El-Hadidy A. M. H., Faried A.M., Olwey A.O., 2019. Taxonomic revision of the genus *Ononis* (Trifolieae, Fabaceae) in Egypt, with the first record of *Ononis viscosa* subsp. *breviflora*. *Phytotaxa* 408 (1) : 1-29.
- Gargominy O., Terceirie S., Régnier C., Ramage T., Dupont P. & Daszkiewicz P., Poncet L., 2022. *TAXREF, référentiel taxonomique pour la France : méthodologie, mise en œuvre et diffusion*. Rapport PatriNat (OFB-CNRS-MNHN), Muséum national d'histoire naturelle, Paris, 47 p.
- Géhu J.-M., 2006. *Dictionnaire de sociologie et synécologie végétales*. J. Cramer, Berlin-Stuttgart, 899 p.
- Géhu J.-M. & Rivas-Martínez S., 1981. Notions fondamentales de phytosociologie. *Berichte der Internat. Symposium d. Internat. Vereinigung f. Vegetationskunde* : 5-33.



- IGN/CdC, 2019. Photographies aériennes, mission Corse. Institut national de l'information géographique et forestière.
- Jeanmonod D. & Gamišans J., 2013. *Flora Corsica*, 2^e édition. *Bulletin de la Société botanique du Centre-Ouest*, n. s., n° spécial 39 : 1-1074 (*Ononis diffusa* : 469).
- Lanza B. & Poggesi M., 1986. Storia naturale delle isole satelliti della Corsica. *L'Universo* LXVI (1) : 1-200.
- Le Berre M., Pires M. & Diadema K., 2019. *Typification des actions - Que faire pour quelle espèce en région Provence-Alpes-Côte d'Azur ?* Rapport inédit. CBNMed, région PACA, 17 p. + annexes.
- Olivier L., Galland J.-P., Maurin H. & Roux J.-P., 1995. *Livre rouge de la flore menacée de France*, 1 - *Espèces prioritaires*. Muséum national d'histoire naturelle, service du Patrimoine naturel, Conservatoire botanique national de Porquerolles, ministère de l'Environnement, Paris.
- Paradis G. & Piazza C., 1991. Contribution à l'étude de la végétation des dunes du site classé de l'Ostriconi (Corse). *Bulletin de la Société botanique du Centre-Ouest*, n. s., 22 : 149-182 (*Ononis diffusa* : 174-175).
- Paradis G. & Tomasi J.-C., 1991. Aperçus phytosociologique et cartographique de la végétation littorale de Barcaggio (Cap Corse, France) : rochers, dunes, étangs et dépressions. *Documents phytosociologiques*, n. s., XIII : 175-208.
- Paradis G. & Dutartre G., 1992. *Ononis diffusa* Ten. In D. Jeanmonod & H. M. Burdet (eds), Notes et contributions à la flore de Corse, VIII, *Candollea* 47 : 267-318 (*Ononis diffusa* : 294).
- Paradis G., Lorenzoni C. & Piazza C. 1994. Flore et végétation de l'île Piana (Réserve des Lavezzi, Corse-du-Sud). *Travaux scientifiques du PNR et RN de Corse* 50 : 1-87.
- Paradis G. & Piazza C., 1999. Description phytosociologique de la végétation dunaire du site de Guignu (Agiate, Corse). *Bulletin de la Société botanique du Centre-Ouest*, n. s., 30 : 159-200 (*Ononis diffusa* : 168, 182 et 196).
- Paradis G., Pedotti P., Pedotti G. & Royer J.-M., 2004. Comptes rendus des excursions botaniques dans le nord de la Corse en avril 2003. *Bulletin de la Société botanique du Centre-Ouest*, n. s., 35 : 485-496 (*Ononis diffusa* : 487), 529-540 (*Ononis diffusa* : 534).
- Piazza C. & Paradis G., 2002. Essai de présentation synthétique des groupements thérophytiques printaniers des sites littoraux sableux et graveleux de la Corse (classes des *Ononido variegatae-Cutandietea maritimae*, *Tuberarietea guttatae*, *Stellarietea mediae* et *Saginetea maritimae*). *Bulletin de la Société botanique du Centre-Ouest*, n. s., 33 : 47-126.
- Piazza C. & Paradis G., 2016. *Armeria pungens* en Corse : état des lieux en 2014. *Bulletin de la Société botanique du Centre-Ouest*, n. s., 46 (2015) : 115-130.
- Piazza C., Spinosi P., Quiquerez I., Delage A. & Hugot L., 2021. *Stratégie de conservation de la flore vasculaire de Corse*, 1^{re} partie - Hiérarchisation des taxons et détermination des enjeux de conservation. Conservatoire botanique national de Corse-Office de l'environnement de la Corse, 102 p.
- Piazza C., Spinosi P., Delage A. & Hugot L., 2022. *Stratégie de conservation de la flore vasculaire de Corse*, 2^e partie - Typification des actions, priorisation et choix des projets. Conservatoire botanique national de Corse-Office de l'environnement de la Corse, 104 p.
- Piazza C. & Paradis G., 2023. *Ononis diffusa* Ten., 1815 : bilan stationnel 2022 et compléments 2023. Rapport Conservatoire botanique national de Corse - Office de l'environnement de la Corse, 60 p.
- Pignatti S., 1982. *Flora d'Italia*. Edagricole, Bologna, 1 : 790 (*Ononis diffusa* : 705).
- Pignatti S., 2017. *Flora d'Italia*. Edagricole, Bologna, 2 : 1178 (*Ononis diffusa* : 547-548).
- Reymann J., Panaïotis Ch. & Bioret F. (coord.), 2016. Prodrôme des végétations de Corse. *Documents Phytosociologiques*, série 3, 4 : 175.
- RESEDA-FLORE (coord.). 2019. *Glossaire pour la conservation de la flore méditerranéenne*. Rapport inédit, CBNMED, CBNA, CBNMC, CEFÉ-CNRS, IMBE, ISEM, 11 p.
- Tison J.-M. & de Foucault B. (coords), 2014. *Flora Gallica, Flore de France*. Biotope, Mèze, xx + 1196 p. (*Ononis diffusa* : 745).
- UICN France, FCBN, AFB & MNHN, 2018. *La Liste rouge des espèces menacées en France*, § Flore vasculaire de France métropolitaine. Paris, 31 p.
- Vanden Berghen C., 1982. *Initiation à l'étude de la végétation*. Jardin botanique national de Belgique, Meise, 263 p.
- Zevaco C. 1969. Étude phytosociologique des plages et des dunes des archipels des Lavezzi et des Cerbicale (sud et sud-est de la Corse.) *Annales de la Faculté des sciences de Marseille* 42 : 111-130.



Note 1. « Bilan stationnel (*site inventory*) d'un taxon, des taxons ou d'une communauté végétale : méthode d'inventaires spécifiques de terrain pour toutes les stations avérées et historiques, ou pour un nombre représentatif de stations (si $n > 20$), avec relevé des informations précises sur l'état des populations ou des communautés végétales (Le Berre *et al.*, 2019). Cet état des lieux sert également à évaluer l'état de conservation d'une espèce ou d'une communauté végétale ». (RESEDA-FLORE, 2019).

Note 2. Les coefficients de recouvrement (CR) ont été légèrement modifiés pour les coefficients 2a et 2b, c'est-à-dire en donnant les valeurs suivantes (quantités moyennes) aux coefficients d'abondance-dominance : 5 = 87,5 ; 4 = 62,5 ; 3 = 37,5 ; 2b = 18,5 ; 2a = 8,5 ; 1 = 2,5 ; + = 0,2 ; r = 0,1. Ainsi, dans chaque relevé, la quantité moyenne des coefficients d'abondance-dominance a été additionnée, pour chacun des taxons, et la somme obtenue a été divisée par le nombre total des relevés du tableau, puis multipliée par 100 pour obtenir le CR.

Remerciements

Nous tenons à remercier très sincèrement les agents de la Collectivité de Corse qui ont rendu possibles, grâce à leurs appuis technique et logistique, les prospections sur le site de Ghignu : Luc Bruni, Laurent Ceccaldi, Jean-Philippe Chaubon, Pierre Dolfi, Paul-Vincent Ferrandi, Frédéric Sorbara.

